



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 3 mars 2015

DÉBRAYAGE À L'USINE SUCRIÈRE DE BOIS ROUGE

Le 25 février, tout le personnel de l'usine, hormis l'encadrement, a débrayé une heure et demie à l'appel de la CGTR, de FO et de la CFDT, estimant que leur prime d'intéressement était insuffisante. Celle-ci a été diminuée de 500 euros en moyenne par rapport à celle de 2013.

Une réunion extraordinaire du comité d'entreprise s'en est suivie le lundi 2 mars qui n'a rien donné. Les délégués ont alors quitté la réunion en signe de protestation, déclarant que s'ils n'obtenaient pas satisfaction, ils appelleraient les travailleurs à la grève lors de la prochaine campagne sucrière.

Les actionnaires de Tereos qui se partagent les dividendes par millions grâce au travail des salariés utilisent toutes sortes de prétexte pour rogner sur les primes des ouvriers. Ça ne passe pas !

DFL (SAINT PIERRE) : LA GRÈVE A REPRIS



Les employées de DFL (Dijoux Fruits et Légumes) à Saint Pierre s'étaient mises en grève au début du mois de février contre les mauvais traitements de leur patron. Après trois jours de grève un protocole de fin de conflit avait été signé le 10 février dans lequel le patron s'engageait à appliquer les dispositions légales en matière de convention collective, rappel de salaires sur trois ans et arrêt des pressions sur les salariées.

Un mois ne s'est pas écoulé qu'il s'est remis à s'en prendre à ces travailleuses, en menaçant une de licenciement, lui reprochant de lui avoir tenu tête.

La réaction des vendeuses ne s'est pas faite attendre qui lui ont fait savoir qu'elles étaient « Charlie » et n'entendaient pas renoncer

à leur liberté d'expression . Elles ont donc décidé de se remettre toutes en grève et ont réinstallé leur piquet devant la boutique du forain, distribuant leurs tracts aux passants et montrant ainsi qu'elles n'étaient pas prêtes à baisser la garde face à cet exploiteur !

LES GRÉVISTES DE LA SRPP ONT RAISON DE SE BATTRE !

À la SRPP, les travailleurs font grève depuis cinq jours pour obtenir une prime. Ils estiment à juste titre que les actionnaires de la SRPP se sont bien remplis les poches depuis vingt ans qu'ils travaillent pour eux et qu'ils vont encore faire une belle opération financière en revendant l'entreprise au groupe Rubis, un groupe pétrolier français implanté dans plusieurs pays.

Cette grève a soulevé l'indignation du patronat, en particulier celui des stations services qui semblent oublier qu'eux mêmes ont bloqué la SRPP et l'économie il y a un mois, en fermant leurs stations, pour obtenir une augmentation de leurs marges !

Le préfet a décidé de son côté d'appliquer le « service minimum », avec l'accord des grévistes. Dans un premier temps, 40 camions de la SRPP sur 80 ont continué à alimenter les stations, mais la grève continuant

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

beaucoup de stations se sont retrouvées à sec. Le préfet a alors réquisitionné une dizaine de stations pour permettre aux services d'urgence (EDF, pompiers, Samu, etc.) de fonctionner.

Dans ce bras de fer entre les travailleurs de la SRPP et leurs patrons, il faut choisir son camp. La CGTR soutient les grévistes de la SRPP qui, comme tant d'autres, pâtissent de la hausse des prix et du quasi blocage des salaires. Les dirigeants de la SRPP sont les seuls responsables de la situation actuelle. Ce sont eux et non les grévistes qui prennent la population en otage, ce sont eux les vrais privilégiés qui ont largement les moyens de satisfaire la revendication de ces salariés en prenant sur leurs bénéfices accumulés depuis des années !

MADAGASCAR : LES OUVRIERS DE LA SUCOMA SE SOULÈVENT CONTRE L'EXPLOITATION CAPITALISTE

C'est avec retard que nous avons appris la lutte que les travailleurs de la Sucoma, entreprise sucrière située à Morondava, ont menée début décembre 2014 pour l'augmentation de leurs salaires. Nous résumons ci-dessous les événements qui se sont déroulés en décembre dernier.

Dans cette entreprise regroupant 2000 ouvriers, payés l'équivalent de 30 € par mois, les travailleurs réclamaient depuis des mois des droits ainsi que des hausses de salaire : les 10% de hausse décrétés par le gouvernement dans tout le pays qui ne leur avaient pas été accordés par les dirigeants de l'usine ; le salaire minimum n'était pas respecté ; les employés n'étaient souvent pas déclarés à la CNAPS ou à l'OSIE, organismes de protection sociale ; les conditions de travail étaient déplorables et les règles d'hygiène et de sécurité sans cesse violées. Par ailleurs en plus des travailleurs de l'usine, les patrons exploitaient des travailleurs saisonniers qu'ils jetaient chaque année à la porte dès la récolte terminée. L'adhésion à un syndicat était refusée aux travailleurs.

La grève a alors éclaté. Aussitôt le gouvernement leur a envoyé les forces de répression pour protéger les intérêts des nouveaux patrons (chinois) de cette société appartenant avant à l'Etat. 6 grévistes furent arrêtés et emprisonnés. C'est en se rendant au commissariat où ils étaient emprisonnés que cinq cents ouvriers de l'usine ont été attaqués par les forces de l'ordre. Lors des échauffourées un jeune de 17 ans se rendant à l'école a été tué par la police. Cette répression et cet assassinat ont déclenché la colère de la population pauvre de la ville. Celle-ci a pourchassé les forces de l'ordre, les patrons, a mis le feu à une partie de l'usine et s'est servie sur les stocks de sucre.

Zhou Jianping, porte-parole de la firme, avait osé déclarer en guise de provocation : « le salaire de 126 000 Ar (autour de 42 euros par mois) est déjà respecté par la société. Il n'y a pas de SMIC à 320 000 Ar à Madagascar pour des employés agricoles ». Quant au reclassement des employés saisonniers, il avait aussi affirmé : « Il n'y a aucune loi obligeant une société à les reclasser en des employés permanents », poussant l'arrogance jusqu'à réclamer (à l'État et aux travailleurs) des dédommagements consécutifs aux dégâts lorsque ceux-ci seront évalués par la firme.

L'exploitation capitaliste trouve ces limites dans la résistance collective que sont capables de lui opposer les travailleurs, quel que soit le pays dans lequel ils se trouvent.



Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68